

Direction des services techniques

DESTINATAIRES : Tous les employés du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEUR : Fanny Laforest – Coordonnatrice Hygiène et Salubrité

DATE : 15 mai 2020

OBJET : **Rappel | Utilisation de l’*Oxivir Plus* en bouteille graduée**

Dans les circonstances actuelles, nous encourageons l’utilisation de linges microfibrés avec de l’*Oxivir Plus*, prêt à l’emploi en bouteille graduée, fournis par les services d’hygiène et salubrité. Cela permet la réduction de l’utilisation des lingettes jetables qui sont en nombre limité.

Dans ce cadre, nous tenons à vous rappeler les indications concernant la durée d’expiration de l’*Oxivir Plus*, une fois le produit dilué. Ce produit répond aux normes et critères canadiens de stabilité jusqu’à **30 jours**, dans **un contenant fermé**, après sa dilution avec l’eau du système d’aqueduc.

La pratique est d’utiliser l’*Oxivir* en versant le produit avec le bec verseur sur un linge microfibre pour effectuer la désinfection. Il faut éviter de verser l’*Oxivir* dilué dans un contenant ouvert puisque la durée d’expiration est **seulement de 2 heures à l’air ambiant**.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.